

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 76 (1979)
Heft: 11

Rubrik: Concours des ruchers SAR 1979

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

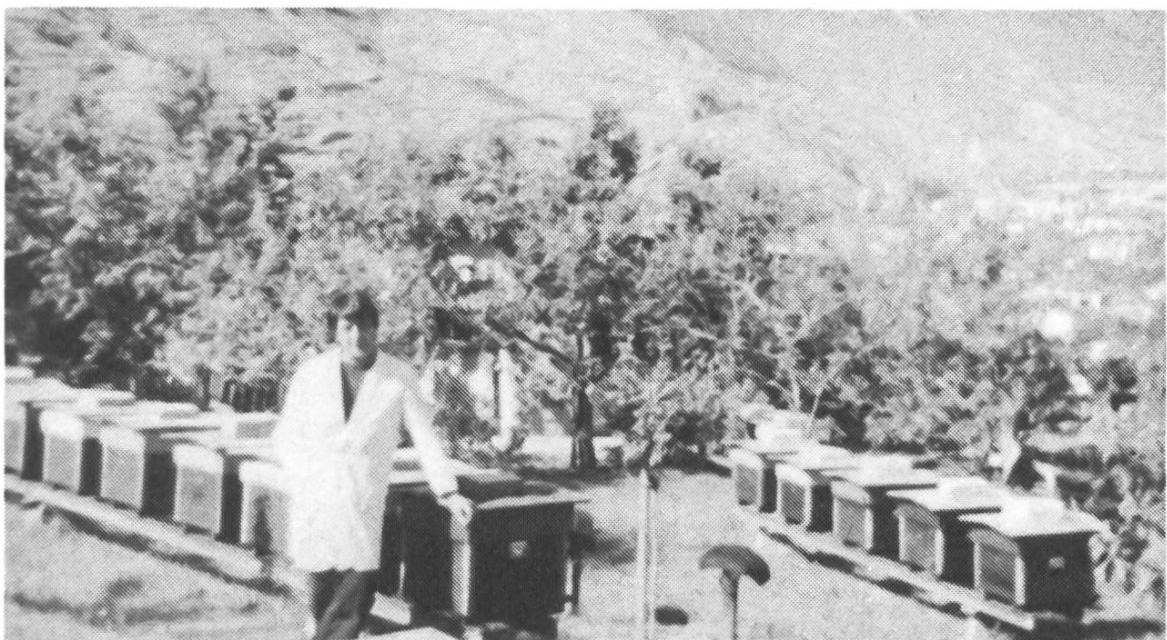
Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours des ruchers SAR 1979

ADDY Alphonse, 38 ans, maçon, 1920 Martigny.

Section : Martigny. 110 colonies + 45 nucléis.



Lors de la première visite, l'apiculteur nous présente 110 colonies DB dont une quarantaine viennent de rentrer des champs de pollinisation. Nous admirons la position du rucher en gradins où les colonies sont disposées en quinconce par groupes de huit.

Ruches et cadres sont en parfait état d'entretien et de propreté. Tout le matériel est chaque année soigneusement raclé et passé à la flamme.

Belle réserve de cadres et de cires, pas plus de 3 ans; passé ce stade ils sont remis à la fonte. Deux à trois cires sont construites chaque année.

Lors de la deuxième visite l'apiculteur présente un très joli pavillon peuplé de 45 nucléis. Il élève ses reines lui-même et prélève au «picking» le couvain chez des moniteurs-éleveurs en surveillant les lignées. Il en fait 50 à 60 par année.

Les reines sont changées tous les deux ans. Les abeilles sont d'une douceur remarquable. Comme c'est agréable de travailler.

Il pratique la pastorale au Cergneux avec 20 colonies, à La Caffe avec 40 ruches et à Trient avec 50 ruches.

Le matériel est en très bon état, dans une pièce de sa maison familiale.

La comptabilité est très bien tenue, avec inventaire. Cet apiculteur est constamment à jour sur la rentabilité de son rucher.

Nous félicitons cet apiculteur pour la très bonne tenue de ce grand rucher qui a fait l'admiration du jury et pour son dévouement envers ses collègues qui bénéficient de son savoir-faire. C'est un apiculteur modèle et un pilier pour sa section.

Le jury lui accorde : 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10, 148 points et médaille d'or.

Il recevra en outre la médaille vermeil, offerte par les sociétés d'agriculture de la Suisse romande et félicitations du jury.

ADDY Maurice, 37 ans, mécanicien sur machines à écrire, Martigny.

Section : Martigny. 35 ruches DB situées sur terrain de la Bourgeoisie.



La situation du rucher pourrait être meilleure (4 mois sans soleil en hiver) mais le jury comprend que l'on ne peut pas toujours placer son rucher où l'on voudrait.

Malgré ce handicap, l'apiculteur présente de belles colonies et une dizaine de nucléi bien peuplés.

Six colonies ont déjà la hausse lors de la première visite et nous y avons vu quelques cellules royales ; fortes populations.

L'apiculteur change ses reines tous les deux ans. Pratique l'élevage sur ses meilleures souches ou avec du couvain de reines sélectionnées prélevé chez les moniteurs-éleveurs. Pratique la pastorale à Trient. Travaille minutieusement, avec calme et sûreté.

Annotations très complètes sur chaque colonie et l'on peut y suivre la marche de la colonie et la généalogie de la reine.

La comptabilité devrait être plus complète.

Matériel en ordre. Cependant, il nous semble que le maturateur est insuffisant pour un rucher de cette importance.

Pas de vieux cadres ; ils sont renouvelés régulièrement et fréquemment.

L'apiculteur nous a présenté un auvent supplémentaire de sa fabrication, se plaçant facilement devant les entrées des ruches pour empêcher les dégâts causés par les mésanges qui sont nombreuses dans cette région.

**Le jury lui accorde : 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 8 - 10 - 10,
143 points, médaille d'or.**

ANCAY, André, 43 ans, entreprise de transports, 1926 Branson-Fully.

Section : Martigny.



Rucher de 50 colonies DB, bien situées au-dessus du village de Fully, dans une belle clairière. Il se présente en gradins avec un large espace entre les rangées, permettant ainsi un chargement facile pour la transhumance.

Tout le matériel a été renouvelé et a fort belle allure. Il n'avait pas l'intention de concourir et s'est inscrit hors des délais, il a été accepté par le président du jury.

Cet apiculteur, autrefois inspecteur des ruchers, connaît très bien son métier, travaille avec calme et réflexion.

Il pratique l'élevage des reines pour son propre usage. Il prélève sur de bonnes souches ou s'adresse à M. Biselx, moniteur-éleveur.

Matériel d'extraction et de maturation dans un local propre et bien aéré. Nous y avons trouvé une quarantaine de hausses prêtes à extraire.

Miel de châtaigniers et de chênes, etc., sorti avant la montée à Bourg-St-Pierre.

Les colonies montées avant le jour de notre visite, présentaient peu d'activité, mais il soufflait un vent violent et froid ce qui gênait les abeilles. Abeilles agressives.

**Le jury lui accorde: 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9,
143 points, médaille d'or.**

BERTHOUD Edmond, 54 ans, employé CIBA, 1872 Troistorrents.

Section : Monthei. 33 colonies DB.



Cet apiculteur possède un rucher sédentaire au « Fayot », sur le terrain de la Bourgeoisie et un autre aux Neyres-sur-Monthei avec 7 colonies.

L'emplacement du rucher est très bien aménagé avec petit gravier fin autour des ruches et eau courante dans un bassin rustique.

M. Berthoud est le responsable de la station de Thovassières. Il prépare les souches à mâles, collabore avec M. le Dr Schneider pour les souches et M. Maquelin pour les recherches sur les pucerons. Il pratique la pastorale sur les hauteurs de la Follieuse-sur-Morgins.

Peu de récolte lors de la première visite et lors de la deuxième, le temps est trop frais. Les rhodos montrent le bout de leurs corolles rouges, belle perspective si le temps se met au chaud.

Les colonies sont bien préparées pour la récolte, laquelle à première vue s'annonce bonne si le temps est de la partie.

Pratique la sélection dans l'élevage à partir de reines testées. Ses 15 ruchettes d'élevage ont été fabriquées par lui-même. L'apiculteur travaille avec soin et il est très méticuleux.

Il tient à jour une liste généalogique pour toutes ses reines.

Cet apiculteur a présenté au jury son installation pour la préparation du sirop qui a fait notre admiration.

**Le jury lui accorde : 9 - 9 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10,
143 points et médaille d'or.**

BOURGEOIS Henri, 64 ans, chef monteur TT, 1920 Martigny.

Section : Martigny. 12 colonies DB.



Emplacement du rucher dans le verger entourant la maison familiale. Très bien entretenu et facile d'accès.

Ruches en bon état.

A la première visite, il y avait un essaim à récolter et un autre avait été réintroduit à la souche. Une autre colonie présentait des cellules royales.

Cet apiculteur travaille un peu impétueusement, mais il a l'amour de ses abeilles.

Il pratique la pastorale à trois endroits, pour rechercher le meilleur rendement, 6 colonies se trouvent aux Esserts-sur-Châtelard, 4 autres sont au Brocard-sur-Martigny et 2 autres à Champex-d'en-Bas, ce qui à notre avis occasionne beaucoup de déplacements.

Annotations régulières sur la marche des colonies.

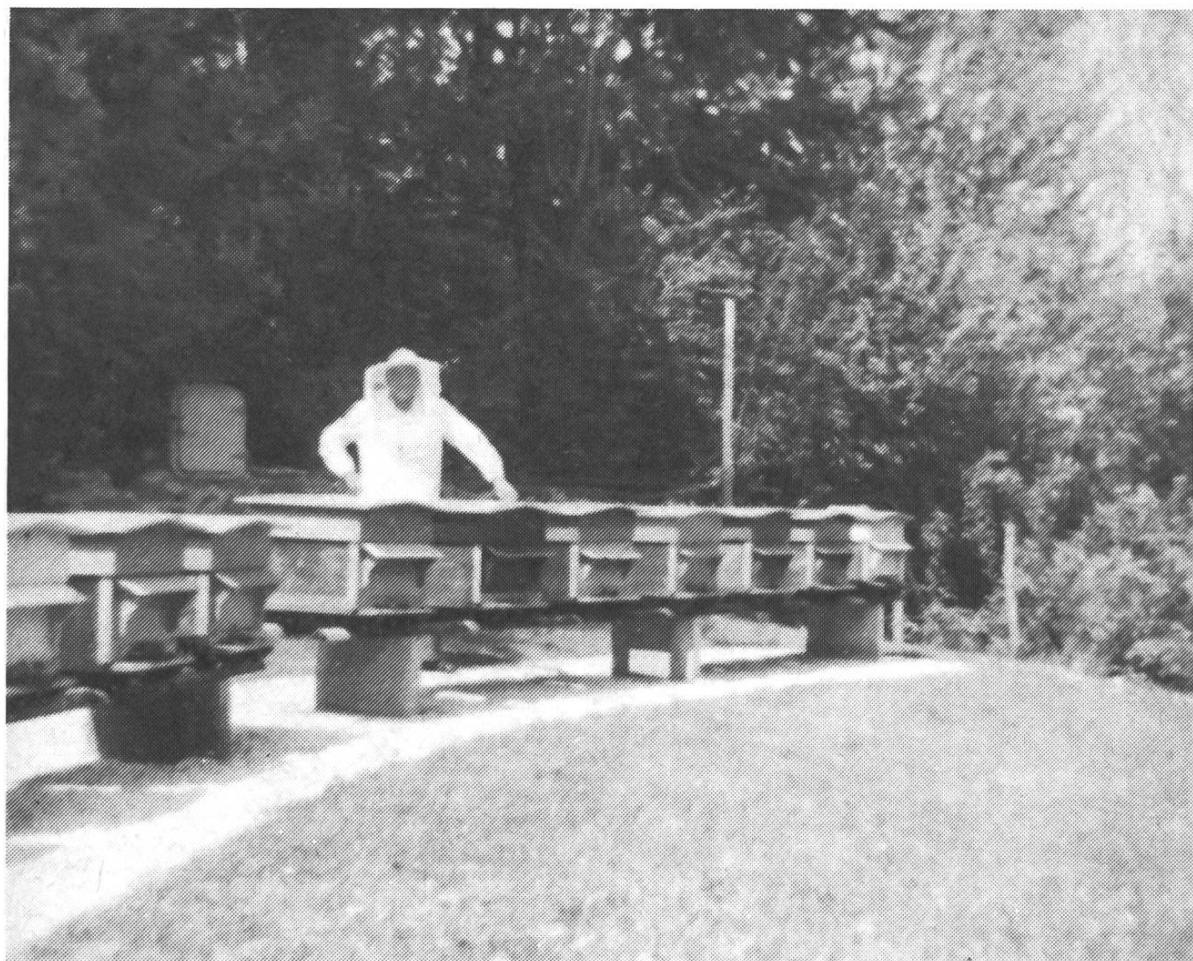
Achète et remplace régulièrement ses reines, parfois utilise l'élevage naturel.

Ses connaissances théoriques ne sont pas très poussées et il devrait les améliorer.

Le jury lui accorde : 9 - 10 - 8 - 8 - 9 - 8 - 8 - 10 - 8 - 7, 85 points, médaille d'argent.

DERIVAZ André, 69 ans, machiniste retraité, 1898 St-Gingolph.

Section : Monthei. 21 ruches DB.



Le rucher est placé à Savoret-sur-Bouveret, où il possède sa maison de vacances, un peu en dessous de celui de M. Gilloz. Ces deux apiculteurs se donnent la main pour l'exploitation du rucher.

La disposition du rucher et la propreté de l'environnement sont remarquables.

Quelques ruches demanderaient une couche de peinture.

Les hausses se garnissent bien de miel de fleurs, tilleul et sapin.

Les cadres sont régulièrement renouvelés à raison de 1 à 2 par an.

Il pratique l'élevage naturel sur de bonnes souches, mais les abeilles sont un peu agressives.

Il travaille rationnellement et avec sûreté.

Nous le félicitons pour son courage à participer au concours.

Le jury lui accorde: 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 8 - 9 - 9, 91 points, médaille d'or.

FELLAY Marc, 37 ans, maçon, 1931 Verségères.

Section : Entremont. Rucher de 16 colonies DB et 9 nucléis, à Tornay, 900 m.



Cet apiculteur a déjà participé à un concours en 1968 et il a obtenu la médaille d'or. L'année suivante, il a vendu son rucher pour répondre à l'appel de sa conscience au service des «Frères sans frontières», à Madagascar. A son retour il a acquis un nouveau rucher dont il a laissé le soin à un collègue qui l'a négligé.

Repris en main par lui-même et avec les conseils de l'inspecteur M. Hilaire Besse, il présente actuellement un rucher en bon état. Quelques ruches auraient besoin d'un rafraîchissement.

Reines de sélection de Bonnatchesse acquises auprès du gardien de la station.

Possède quelques ruchettes de fécondation qu'il n'utilise pas actuellement, mais veut se mettre à l'élevage dès qu'il en aura le temps.

Cadres renouvelés régulièrement (2 par colonie et par an).

Extracteur radial neuf à moteur, maturateur de 100 kg, logés dans un rustique local, ancien atelier de son père.

Ses connaissances théoriques demandent à être améliorées.

Le jury lui accorde : 9 - 8 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 8 - 9, 89 points, médaille d'argent.

GAY Aloys, 53 ans, aiguilleur CFF, 1902 Evionnaz.

Section St-Maurice. Rucher de 23 colonies DB, à Chambovey-sur-Massongex.



Cet apiculteur a eu l'occasion d'acquérir une parcelle de 4500 m² en prairies et forêts. Il y a aménagé son rucher dans une belle clairière, bien ensoleillée et protégée des vents.

Accès très facile; à l'entrée de la propriété, il a aménagé son chalet de vacances et à côté, une dépendance dans laquelle il range tout son matériel.

Les ruches sont très bien entretenues. Elles sont placées sur trois rangées bien espacées.

Les colonies sont populeuses.

Possède aussi une pépinière à 4 compartiments, dont deux habités, et une à deux compartiments actuellement vides, mais qui sera peuplée lorsque l'élevage de reines sera réussi.

Il possède sa propre station de fécondation et prend son couvain sur des souches provenant de la station de Tovassières.

Les annotations sont faites régulièrement.

A la deuxième visite les hausses étaient pleines.

A tendance à une certaine nervosité dans son travail.

Le jury lui accorde : 10 - 10 - 9 - 10 - 9 - 10 - 9 - 10 - 9 - 9, 95 points, médaille d'or.

GILLOZ Henri, 55 ans, douanier, 1898 St-Gingolph.

Section : Monthei. 15 ruches DB.



Rucher situé en Savoret-sur-Bouveret, à 475 m, à la lisière d'une belle forêt de hêtres, sapins, feuillus.

Ruches en très bon état, régulièrement entretenues, nettoyées et désinfectées.

En bordure de son rucher il a construit un joli pavillon de week-end où il range son matériel, se détend et parfait ses connaissances techniques.

Les colonies se présentent sur 10 cadres bien garnis d'abeilles, de provisions et de pollen.

Depuis notre première visite, il s'est mis à l'élevage artificiel des reines, a construit quelques ruchettes d'élevage et prend son couvain chez M. Berthoud, à Trois-torrents. Il s'en va à la station de fécondation de Tovassières. Il a marqué trois reines en présence du jury.

Il travaille méthodiquement, avec calme, malgré des abeilles un peu agressives.

Matériel d'extraction et de maturation en bon état.

Annotations régulières de l'ascendance et du développement des colonies.

Comptabilité sommaire. Il doit encore parfaire ses connaissances théoriques.

A la deuxième visite, il a présenté 5 nucléis bien formés.

Le jury lui accorde : 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 8 - 8, 91 points, médaille d'or.

GUIDETTI Robert, 67 ans, maître gypser-peintre, 1895 Monthezy.

Section : Monthezy. 5 colonies DB.



A notre première visite, les ruches étaient placées provisoirement à Collombey. Par la suite il a aménagé un endroit derrière sa maison familiale.

Lors de cette première visite, les hausses se présentaient bien et avant de conduire son cheptel en pastorale il a pu extraire 30 kg de beau miel de fleurs.

Il renouvelle régulièrement ses reines par achat chez M. Berthoud, à Troistorrents, mais lors de notre visite, l'introduction n'avait pas réussi.

Il pratique la pastorale dans une forêt située en dessus du village de Muraz. La récolte se présentait bien, les hausses à moitié remplies.

Apiculteur nerveux, adore parler, mais dans sa précipitation fait tort à sa théorie.

Annotations sommaires et absence totale de comptabilité.

Il nous affirme n'être pas instruit dans ce domaine.

Le jury lui accorde : 9 - 9 - 8 - 9 - 9 - 8 - 9 - 9 - 8 - 7, 85 points, médaille d'argent.

**MARCLAY Alphonse, 62 ans, employé téléphérique de Planachaux,
1874 Champéry.**

Section : Monthey. 30 colonies DB.



Magnifique emplacement en terrasses toutes fleuries, créé par l'apiculteur qui a défoncé le terrain et utilisé les pierres pour faire les murs de soutènement. Le sol autour des ruches est recouvert du même matériau que celui qui couvre les tennis tout proches.

Les ruches sont construites par l'apiculteur avec exactitude. Cependant les ruches paraissent un peu épaisses et alourdissent inutilement leur poids.

Les colonies se présentent assez bien pour la saison. Les reines sont régulièrement marquées et élevées par l'apiculteur à partir du couvain fourni par M. Berthoud, moniteur-éleveur.

L'apiculteur travaille calmement et avec réflexion. Les abeilles sont un peu agressives.

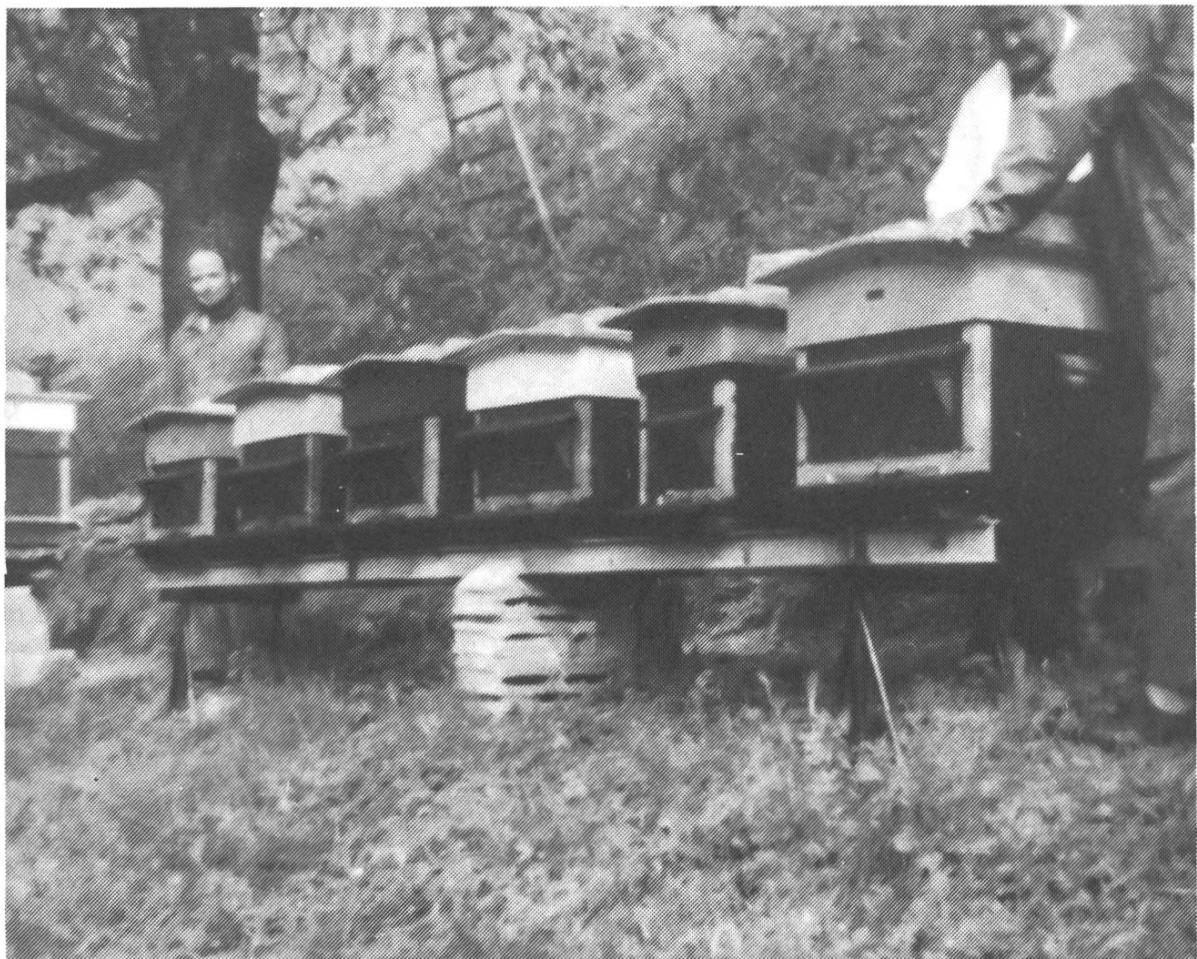
Pratique la pastorale à La Barmaz-sur-Champéry. Les colonies étaient bien développées depuis la première visite du mois de mai et présentaient de belles perspectives de récolte si le temps et la chaleur se mettent de la partie.

L'apiculteur a construit à côté du rucher, un magnifique pavillon dans lequel il pratique toutes les opérations et sert aussi de local pour tout son matériel. C'est une vraie réussite et félicitations à M^{me} Marclay pour les fleurs qui ornent les alentours et la grande propreté qui règne.

**Le jury lui accorde: 10 - 10 - 8 - 9 - 9 - 9 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9,
140 points, médaille d'or.**

MICHELLOD Michel, 35 ans, gérant Coop, 1904 Vernayaz.

Section: Martigny. 10 ruches DB, à Bovernier.



Rucher situé derrière la maison maternelle sur un talus abrité par des cerisiers.

Ruches en excellent état, les cadres sont renouvelés régulièrement, nettoyés et passés à la lampe avant leur introduction dans la ruche.

Lors de la première visite, une ruche avait essaimé, mais les autres présentaient déjà une jolie population.

Les connaissances théoriques de l'apiculteur doivent être complétées; il est jeune, il peut le faire facilement.

Travaille calmement et avec réflexion.

Fait de l'élevage artificiel de reines, en collaboration avec M. Addy.

Abeilles légèrement agressives.

Le jury lui acorde: 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 9 - 8, 92 points, médaille d'or.

MOTTET Odilon, 45 ans, employé communal, 1902 Evionnaz.

Section : St-Maurice. 70 colonies DB.



Cette exploitation comprend trois ruchers situés sur les hauteurs d'Evionnaz.

L'Epignat 760 m, 20 colonies ; Au Ravers 860 m, 20 colonies ; Les Arsilles 824 m, avec 30 colonies.

A l'Epignat, le rucher se présente en terrasses, terrain assez escarpé. Les ruches sont en bon état d'entretien, cependant l'une ou l'autre aurait besoin d'une couche de peinture fraîche.

Populations assez faibles sur 8 cadres.

Renouvellement naturel des reines qui sont toutes marquées.

Deux cires sont données annuellement.

Le rucher du Ravers est placé dans une situation moins favorable, trop ombragé.

Le meilleur emplacement est sans conteste celui des Arsilles. Placé dans une clairière très ensoleillée et aérée, les abeilles peuvent travailler dans des conditions optimales.

Le renouvellement des reines s'effectue sur les meilleures souches. Le candidat a suivi dernièrement un cours d'élevage de reines. Il a fabriqué quelques ruchettes et va se mettre à un élevage contrôlé. Quelques nucléis étaient présents dans le rucher des Arsilles.

Le matériel est logé dans une villa à Evionnaz et il est en bon état.

Les connaissances théoriques devraient être plus poussées pour une telle exploitation.

Le jury lui accorde : 8 - 9 - 9 - 8 - 9 - 9 - 9 - 8 - 8 - 10 - 10 - 10 - 9 - 8 - 9, 133 points, médaille d'argent.

MOTTIER Camille, 38 ans, contremaître maçon, 1926 Fully.

Section : Martigny. 8 colonies DB.

L'accès au rucher pourrait être amélioré.

Quelques ruches pourraient être remplacées.

Populations moyennes, cadres propres mais à renouveler plus régulièrement.

Dans quelques colonies le couvain présente des anomalies (mycose bactérielle ?).

Lors de la première visite, une ruche était orpheline, retour de pollinisation.

A une exception près, les reines sont régulièrement marquées. Les annotations sont sommaires.

Matériel et extracteur en bon état logés au galetas de sa maison.

L'apiculteur est un peu brusque dans son travail.

Les connaissances théoriques sont à améliorer.

Le jury lui accorde : 8 - 9 - 8 - 8 - 9 - 8 - 8 - 9 - 9 - 8, 84 points, médaille d'argent.

Action du mois

A vendre quelques numéros du «Journal du Centenaire» de la Société romande d'apiculture (septembre 1976) et quelques numéros du Centenaire du Journal (septembre 1979) pour le prix de

Fr. 12.— pièce, port compris.

Les commandes doivent s'effectuer par le versement du montant correspondant au compte de chèques postaux 10-1480 (Société romande d'apiculture, Lausanne) avec mention au verso du coupon :

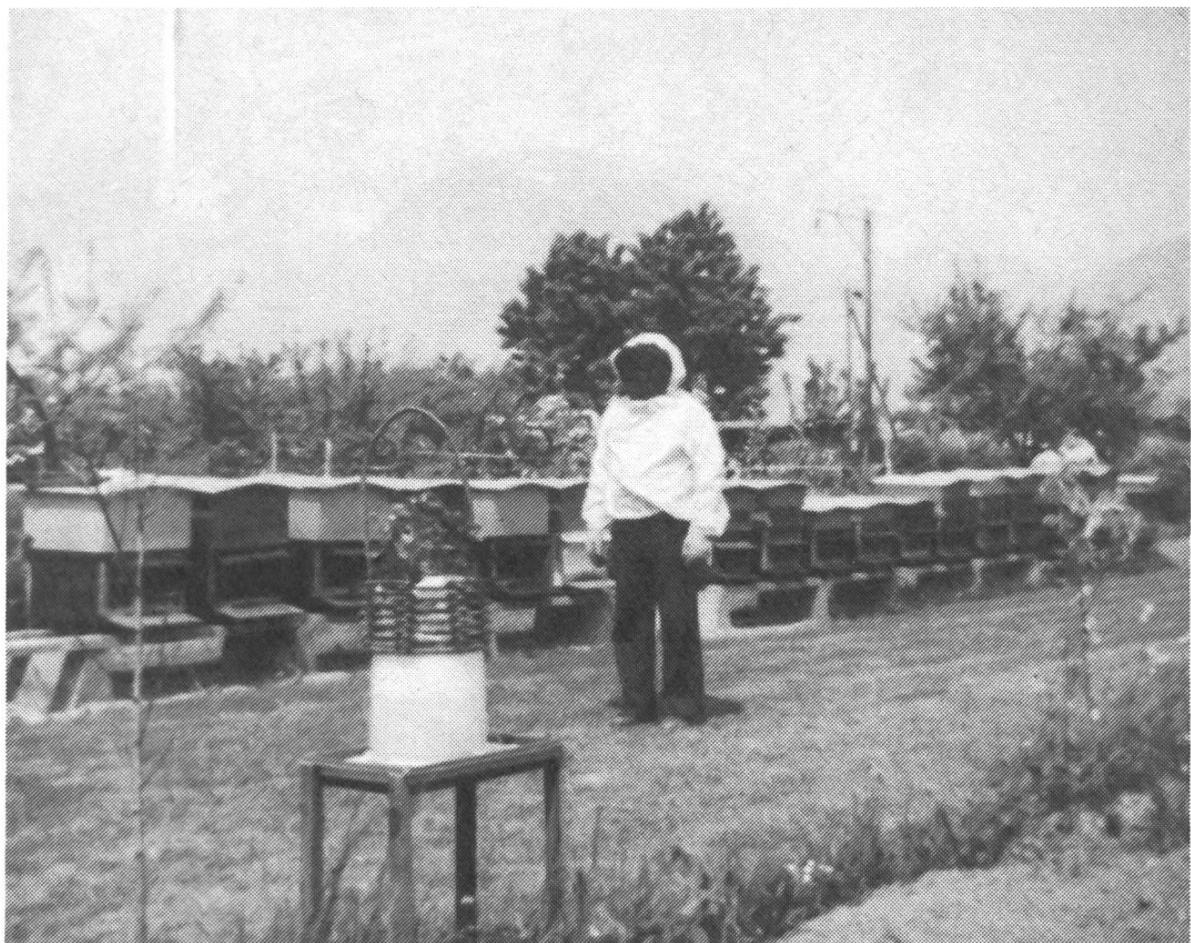
Je désire : _____ exemplaire(s) de septembre 1976

_____ exemplaire(s) de septembre 1979

Le Rédacteur.

SCHMIDLIN André, 50 ans, opérateur chimicien à CIBA, 1868 Collombey.

Section : Monthey. 12 colonies DB.



Le rucher est situé dans un très bel emplacement près de la villa, sur une pelouse très bien entretenue.

Les ruches sont en bon état d'entretien.

Plusieurs cadres sont à mettre à la fonte.

Les populations sont assez belles, reines à marquer.

L'apiculteur a été victime d'un grave accident l'année dernière, et il n'a pas pu s'occuper activement de son rucher.

Il pratique la pastorale à La Léchère-sur-Champéry, près du chalet d'habitation.

Les colonies présentent de jolies perspectives de récolte.

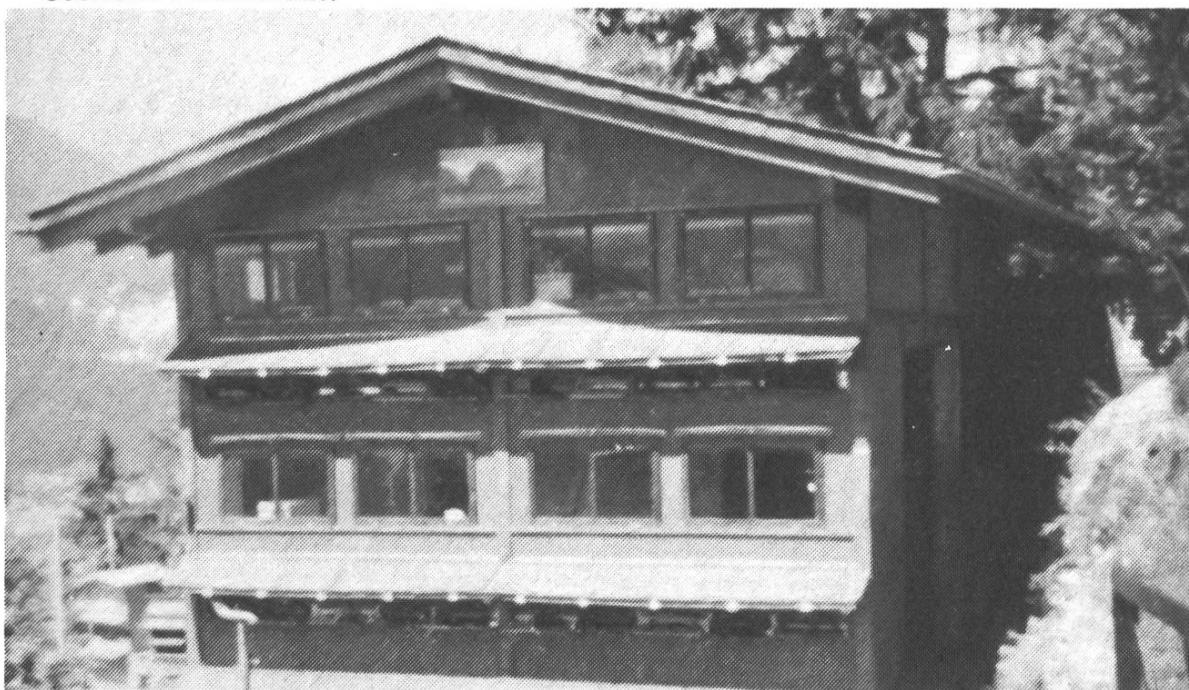
L'apiculteur travaille avec calme et ses connaissances sont bonnes, quelques points à améliorer.

Tout le matériel est bien entretenu.

Le jury lui accorde : 10 - 9 - 8 - 9 - 9 - 9 - 8 - 10 - 8 - 9, 89 points, médaille d'argent.

YERLY Louis, 70 ans, garde-fortification retraité, 1937 Commeire-sur-Orsières.

Section : Entremont.



Très beau rucher pavillon situé en aval du village, contenant 24 colonies. Neuf nucléis se trouvent à l'extérieur.

Les ruches en plexiglas sont construites par l'apiculteur.

L'effet est merveilleux de voir d'un seul coup d'œil, l'activité de toutes les colonies sans aucun dérangement.

Le couvain est sain et compact. Les colonies sont populeuses et les cadres soigneusement entretenus et renouvelés à raison de 2 à 3 cires par colonie et par an.

Les reines sont élevées par l'apiculteur sur du couvain sélectionné fourni par les moniteurs-éleveurs de la région.

La récolte s'annonce bien, les hausses sont à moitié remplies et le beau temps va permettre de les remplir complètement.

Annotations détaillées sur toutes les colonies.

Belle bibliothèque apicole dans laquelle l'apiculteur peut puiser pour approfondir ses connaissances de l'abeille.

Il est aidé dans son travail par une admirable épouse que est pratiquement aussi habile que lui. Elle assure constamment la propreté du pavillon comme un salon. Félicitations Madame.

M. Yerly est aussi un inventeur qui s'ignore. Il a adroitement transformé une ancienne machine à laver pour faire une cuve à sirop. Les enfumoirs sont automatiques grâce à l'adaptation d'une poignée de tourne-broche avec pile.

Nous ne pouvons que renouveler notre admiration pour son courage. Il est fortement handicapé par l'arthrose. Son intérêt pour les abeilles ne s'émousse pas avec l'âge ; il reste jeune d'esprit et c'est un modèle pour les autres apiculteurs.

Bonne santé et longue vie à M. et M^{me} Yerly.

Le jury lui accorde : 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 9 - 10 - 9 - 9, 96 points et médaille d'or.

Le président :
Jean Chammartin

Le délégué SAR
Charles Huguenin

Le secrétaire :
Ami Doudin